



**CONVENTION D'ACCES AU SERVICE D'INSTRUCTION
DES AUTORISATIONS DE DROIT DU SOL – N° XXX**

Entre

Le Syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne, représenté par **Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD**, son Président, dûment habilité à signer la présente convention par délibération du 30 Juin 2017, ayant son siège au Zac des champs blancs, 15, rue Claude Chappe, bâtiment B – 35510 CESSON SEVIGNE.
D'une part,

Et,

Le service instructeur des autorisations de droit du sol,

D'autre part

IDENTIFICATION DU SERVICE INSTRUCTEUR, SIGNATAIRE ET PAYEUR :

COLLECTIVITE / ETABLISSEMENT :

.....

ADRESSE :

.....

N° SIRET (OBLIGATOIRE) :

.....

REPRESENTANT (SIGNATAIRE) :

.....

CORRESPONDANT – PRENOM – NOM :

.....

FONCTION :

.....

TEL :

.....

MAIL :

.....

TOTAL de la POPULATION MUNICIPALE 2020 (IN-SEE) des communes concernées par le service*	
--	--

* arrondi au millier supérieur

L'adhésion au service implique la souscription de prestations obligatoires d'investissement et du fonctionnement. Ces prestations obligatoires sont différentes selon que l'hébergement est réalisé sur la plateforme mutualisée de Mégalis ou sur celle de l'adhérent. Dans les 2 cas, des prestations complémentaires sont définies pour étendre le service et couvrir les besoins en formations.

Le barème des contributions a été adopté par le Comité syndical du Syndicat mixte le 6 novembre 2019.

1 Prestations obligatoires – Cas hébergement Mégalis

1.1 Investissement (ne concerne que les nouveaux adhérents)

1.1.1 Frais d'accès aux services

Objet	Unité	Prix € /HT	Prix total € HT (à remplir par l'adhérent)
Frais liés au portage de l'appel d'offre et du suivi du déploiement sur la plateforme mutualisée	Coût unitaire et forfaitaire par milliers d'habitants (cf p. 1 convention)	24,00	
Frais liés au déploiement de la plateforme d'hébergement mutualisée pour Oxalis et portail d'urbanisme	Coût unitaire et forfaitaire par milliers d'habitants (cf p. 1 convention)	8,00	

1.1.2 Mise en service Oxalis

Objet	Unité	Prix € /HT
Déploiement/Configuration d'un service instructeur sur la plateforme Mégalis	Coût unitaire et forfaitaire par service instructeur	2 100,00

1.1.3 Parapheur électronique

Objet	Unité	Prix € /HT	Prix total € HT (à remplir par l'adhérent)
Fourniture et installation du connecteur iParapheur	Coût unitaire et forfaitaire par millier d'habitants (cf p. 1 convention)	12,00	

1.2 Fonctionnement annuel (pour tous les adhérents)

1.2.1 Maintenance ADS, DIA et Enseigne

Objet	Unité	Prix € /HT/an	Prix total € HT (à remplir par l'adhérent)
Maintenance et assistance annuelle	Coût par millier d'habitants (cf p. 1 convention)	58,00	

1.2.2 Hébergement et gestion de projet

Envoyé en préfecture le 29/06/2023
Reçu en préfecture le 29/06/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230620-DELBU202306_67-DE

Objet	Unité	Prix €/HT/an	Prix total € HT (à remplir par l'adhérent)
Hébergement annuel – partie infrastructure	Coût selon l'usage (*)		
Hébergement annuel – partie stockage	Coût selon l'usage (**)		
Gestion de projet et animation de la communauté par an	Coût par millier d'habitants	30,00	

(*) Le calcul du coût lié à l'infrastructure sera établi sur l'usage constaté au mois de septembre de chaque année et appelé en début d'année suivante. Le coût de l'infrastructure sera réparti proportionnellement au rapport entre le nombre d'habitants de l'adhérent sur la somme des habitants de tous les adhérents.

(**) Le calcul du coût lié au stockage sera établi sur l'usage constaté au mois de septembre de chaque année et appelé en début d'année suivante. Le coût du stockage sera réparti proportionnellement au rapport entre l'usage de l'adhérent sur la somme des usages de tous les adhérents.

2 Prestations obligatoires – Cas hébergement adhérent (spécifique aux adhérents qui souhaitent héberger eux-mêmes leurs données)

2.1 Investissement

2.1.1 Frais d'accès aux services

Objet	Unité	Prix €/HT
Frais liés au déploiement de la plateforme d'hébergement de Oxalis sur l'infrastructure de l'adhérent	Coût unitaire et forfaitaire	2 900,00

2.1.2 Mise en service Oxalis

Objet	Unité	Prix €/HT
Déploiement/Configuration d'un service instructeur sur la plateforme de l'adhérent	Coût unitaire et forfaitaire	2 100,00

2.2 Fonctionnement annuel

2.2.1 Maintenance Oxalis

Objet	Unité	Prix €/HT/an	Prix total € HT (à remplir par l'adhérent)
Maintenance et assistance annuelle	Coût par millier d'habitants	58,00	

2.2.2 Gestion de projet

Envoyé en préfecture le 29/06/2023
Reçu en préfecture le 29/06/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230620-DELBU202306_67-DE

Objet	Unité	Prix €/HT/an	Prix total € HT (à remplir par l'adhérent)
Gestion de projet et animation de la communauté par an	Coût par millier d'habitants	30,00	

3 Prestations complémentaires

Vous trouverez ci-dessous la liste des prestations et de leur tarif que le marché actuel comporte et que vous pourriez nous commander par ailleurs.

3.1 Reprises de données

Chaque reprise de données fera l'objet d'un devis de la part de Opéris établi sur la base des unités d'oeuvre.

3.2 Portail GNAU

Objet	Unité	Prix €/HT	Prix total € HT (à remplir par l'adhérent)
Déploiement des outils GNAU sur la plateforme d'un adhérent	Coût unitaire et forfaitaire par plateforme	6 670,00	
Mise en service du portail GNAU pour une instance	Coût unitaire et forfaitaire par service instructeur	5 580,00	
Maintenance annuelle du portail GNAU	Coût par millier d'habitants / an	34,00	
Fourniture et paramétrage du connecteur PLAT'AU (1/2 journée de formation à distance incluse)	Coût unitaire et forfaitaire par service instructeur	2 380,00	
Pages supplémentaires pour le portail GNAU	Coût unitaire et forfaitaire par page	210,00	
Activation de 1 à 10 pages supplémentaires pour le portail GNAU	Coût unitaire et forfaitaire à l'acte	450,00	
Activation de 11 à 20 pages supplémentaires pour le portail GNAU	Coût unitaire et forfaitaire à l'acte	900,00	
Fourniture et paramétrage du connecteur AD'AU	Coût unitaire et forfaitaire par service instructeur	2 280,00	
Maintenance annuelle du connecteur AD'AU	Coût unitaire par service instructeur utilisant le connecteur / an	170,00	

3.3 Parapheur électronique

Objet	Unité	Prix €/HT	Prix total € HT (à remplir par l'adhérent)
-------	-------	-----------	--

Déploiement et configuration du connecteur i-Parapheur sur l'infrastructure d'un adhérent	Coût unitaire et forfaitaire par plateforme		
Configuration du connecteur iParapheur	Coût unitaire et forfaitaire par service instructeur	1 120,00	
Maintenance annuelle du connecteur iParapheur	Coût par millier d'habitants	2,00	

3.4 Connecteur SIG

Objet	Unité	Prix €/HT /an
Maintenance annuelle d'un connecteur SIG	Coût unitaire par service instructeur utilisant le connecteur	740,00

3.5 Service NUMCONNECT

Objet	Unité	Prix €/HT
Déploiement de l'interface de numérisation (NUMCONNECT) pour une instance	Coût unitaire et forfaitaire par service instructeur	1 110,00
Maintenance annuelle du module de l'interface de numérisation (NUMCONNECT)	Coût par service instructeur utilisant le connecteur / an	200,00

3.6 Service NUMERIS

La mise en œuvre de ce service inclut l'hébergement de la solution Open Captur chez l'adhérent et de NUMCONNECT au SIB.

Objet	Unité	Prix €/HT
Déploiement du module de numérisation (NUMERIS) pour une instance (formation des référents incluse)	Coût unitaire et forfaitaire par service instructeur	4 070,00
Maintenance annuelle du module de numérisation (NUMERIS) pour 5 users – Collectivité inf. à 5 000 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	1 150,00
Maintenance annuelle du module de numérisation (NUMERIS) pour 5 users – Collectivité entre 5 000 hab. et 14 999 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	2 150,00
Maintenance annuelle du module de numérisation (NUMERIS) pour 5 users – Collectivité entre 15 000 hab. et 29 999 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	2 600,00
Maintenance annuelle du module de numérisation (NUMERIS) pour 5 users – Collectivité entre 30 000 hab. et 49 999 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	3 050,00
Maintenance annuelle du module de numérisation (NUMERIS) pour 5 users – Collectivité entre 50 000 hab. et 74 999 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	3 450,00
Maintenance annuelle du module de numérisation (NUMERIS) pour 5 users – Collectivité entre 75 000 hab. et	Coût annuel par service instructeur utilisant le	3 850,00

99 999 hab.	connecteur	
Maintenance annuelle du module de numérisation (NUMERIS) pour 5 users – Collectivité sup. à 100 000 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	4 750,00
Maintenance annuelle – Extension 5 users supplémentaires pour NUMERIS – Collectivité inf. à 5 000 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	295,00
Maintenance annuelle – Extension 5 users supplémentaires pour NUMERIS – Collectivité entre 5 000 hab. et 14 999 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	245,00
Maintenance annuelle – Extension 5 users supplémentaires pour NUMERIS – Collectivité entre 15 000 hab. et 29 999 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	225,00
Maintenance annuelle – Extension 5 users supplémentaires pour NUMERIS – Collectivité entre 30 000 hab. et 49 999 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	205,00
Maintenance annuelle – Extension 5 users supplémentaires pour NUMERIS – Collectivité entre 50 000 hab. et 74 999 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	185,00
Maintenance annuelle – Extension 5 users supplémentaires pour NUMERIS – Collectivité entre 75 000 hab. et 99 999 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	165,00
Maintenance annuelle – Extension 5 users supplémentaires pour NUMERIS – Collectivité sup. à 100 000 hab.	Coût annuel par service instructeur utilisant le connecteur	145,00

Envoyé en préfecture le 29/06/2023
Reçu en préfecture le 29/06/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230620-DELBU202306_67-DE

3.7 Formations

Le montant d'une session de formation sera réparti entre tous les agents participants avec un maximum de 10 agents par formation.

Objet	Unité	Prix € (1) Par session
Formation en présentiel de 10 personnes à l'administration du service OXALIS (1 jour)	Coût unitaire et forfaitaire établi à l'acte	1 140,00
Formation en présentiel de 10 agents instructeurs à OXALIS en service instructeur (2 jours)	Coût unitaire et forfaitaire établi à l'acte	2 280,00
Formation en présentiel de 10 agents en commune à OXALIS (1 jour)	Coût unitaire et forfaitaire établi à l'acte	1 140,00
Formation à distance de 10 personnes à l'administration du service OXALIS (1 jour)	Coût unitaire et forfaitaire établi à l'acte	940,00
Formation à distance de 10 agents instructeurs à OXALIS en service instructeur (2 jours)	Coût unitaire et forfaitaire établi à l'acte	1 880,00
Formation à distance de 10 agents en commune à OXALIS (1 jour)	Coût unitaire et forfaitaire établi à l'acte	940,00
Formation en présentiel SVES pour 10 agents (1 jour)	Coût unitaire et forfaitaire établi à l'acte	1 140,00

Formation à distance EPRO pour 10 agents (1 /2 jour)	Coût unitaire et forfaitaire établi à l'acte	320,00
Formation en présentiel AVIS pour 10 agents (1 jour)	Coût unitaire et forfaitaire établi à l'acte	1 140,00

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Affiché le

ID : 022-200067981-20230620-DELBU202306_67-DE

(1) Non assujetti à la tva

3.8 Unités d'oeuvre

Objet	Unité	Prix €/HT
Unité d'oeuvre : 0,5j de Directeur de projet	Coût unitaire et forfaitaire	500,00
Unité d'oeuvre : 0,5j de Chef de projet	Coût unitaire et forfaitaire	480,00
Unité d'oeuvre : 0,5j de Développeur	Coût unitaire et forfaitaire	320,00
Unité d'oeuvre : 0,5j de Technicien informatique	Coût unitaire et forfaitaire	320,00
Unité d'oeuvre : 0,5j de Consultant fonctionnel	Coût unitaire et forfaitaire	350,00
Unité d'oeuvre : 0,5j de Formateur hors frais de déplacement	Coût unitaire et forfaitaire	470,00
Déplacement hors formations en Bretagne (Aller/Retour)	Coût unitaire et forfaitaire	210,00

3.9 Gestion de projet Grand Compte

Objet	Unité	Prix €/HT
Gestion de projet Grand Compte pour le Syndicat mixte Megalis Bretagne pour 1 an	Coût unitaire et forfaitaire	10 000,00
Gestion de projet Grand Compte pour un adhérent pour 3 mois	Coût unitaire et forfaitaire	3 000,00
Gestion de projet Grand Compte pour un adhérent pour 6 mois	Coût unitaire et forfaitaire	5 850,00
Gestion de projet Grand Compte pour un adhérent pour 1 an	Coût unitaire et forfaitaire	11 400,00

4 Durée et résiliation

Les services objets de cette convention sont conclus pour une durée d'un an :

- A partir du 4 juillet 2023 pour adhérents historiques du service, renouvelable par tacite reconduction jusqu'au 3 juillet 2027 ;
- à compter du mois d'activation du (des) service(s) souscrit(s) par l'établissement (pour nouveaux adhérents), renouvelable par tacite reconduction jusqu'au 3 juillet 2027.

L'établissement peut résilier son accès au(x) service(s) souscrit(s) en respectant un préavis de deux mois (le départ du préavis étant fixé au 1er du mois suivant la date de réception par le Syndicat mixte de la demande de résiliation). Si la résiliation intervient avant la date anniversaire de mise en service avec respect du préavis, les coûts d'investissement et de formations seront dus pour l'année entière et les coûts de fonctionnement seront proratisés selon la durée effective d'usage des services.

5 Modalités de facturation

a) Investissement

Concernant l'investissement obligatoire, la facture sera établie par l'établissement « service instructeur » en fin d'année (année de réception de la convention).
Pour ce qui est de l'investissement complémentaire, la facture sera établie par l'établissement « service instructeur » sur la base d'un PV de recette.

b) Fonctionnement

a. Formation

Les formations seront facturées sur la base des bons de commande établis par Mégalis et transmis à Opéris (uniquement montant HT).

b. Maintenance

Les maintenances seront facturées sur la base d'un PV de recette pour la première facture de l'année d'adhésion et proratisées au jour réel de mise en service.

c. Hébergement

La facturation de l'hébergement sera faite sur la base d'un document administratif qui établira les coûts liés à l'infrastructure d'une part et au stockage d'autre part.

Le coût de l'infrastructure sera réparti proportionnellement au rapport entre le nombre d'habitants de l'adhérent sur la somme des habitants de tous les adhérents. Pour la première année d'une adhésion, la facture sera proratisée au 1^{er} du mois suivant la date d'adhésion.

Le coût du stockage sera réparti proportionnellement au rapport entre l'usage de l'adhérent sur la somme des usages de tous les adhérents. Pour la première année d'une adhésion, la facture sera proratisée au 1^{er} du mois suivant la date d'adhésion.

d. Gestion de projet

La gestion de projet sera facturée :

- Pour les adhérents historiques du service, annuellement (année civile). Au prorata pour la 1^{ère} et la dernière année de la convention ;
- Pour les nouveaux adhérents, sur la base de la date de signature de la convention d'adhésion et proratisée au 1^{er} du mois suivant la date d'adhésion pour l'année de l'adhésion, et ensuite, annuellement (année civile).

6 Prises en compte de modifications

Toute modification (ajout, suppression d'une commune, modifications du nombre d'habitants, modification du barème des contributions...) donnera lieu à la rédaction et à la signature d'un avenant à la présente convention.

Si possible, merci de privilégier la signature électronique

Envoyé en préfecture le 29/06/2023
Reçu en préfecture le 29/06/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230620-DELBU202306_67-DE

Fait à le en deux exemplaires originaux.

Pour le Syndicat mixte,
Le Président,
Loïg CHESNAIS-GIRARD
Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président délégué

Pour l'Établissement,

Son représentant,

Stéphane PERRIN-SARZIER

L'établissement renvoie complétée et signée la présente convention via le [formulaire de contact](#) disponible sur notre site Internet :

- Soit le document signé électroniquement
- Soit la copie scannée du document signé manuscrit : dans ce cas l'établissement devra également adresser l'original signé par voie postale.